



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

procédure pénale

Question écrite n° 50537

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur le taux définitif de classement des infractions pour défaut d'élucidation en 2013.

Texte de la réponse

En 2013, le nombre de classement sans suite pour défaut d'élucidation a été de 2 570 941.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50537

Rubrique : Droit pénal

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 17 juin 2014

Question publiée au JO le : [25 février 2014](#), page 1732

Réponse publiée au JO le : [26 août 2014](#), page 7216